



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°22 du 31 mai 2018

SOMMAIRE

Personnels

Tableau d'avancement

Accès à l'échelon exceptionnel de la hors-classe des professeurs de l'Ensam - année 2017
arrêté du 9-5-2018 (NOR : ESRH1800081A)

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur général des services de l'université de Poitiers (groupe I)
arrêté du 17-5-2018 (NOR : ESRH1800085A)

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie
arrêté du 28-5-2018 (NOR : ESRR1800079A)

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'école supérieure d'ingénieurs en agro-alimentaire de Bretagne atlantique
avis (NOR : ESRS1800080V)

Personnels

Tableau d'avancement

Accès à l'échelon exceptionnel de la hors-classe des professeurs de l'Ensam - année 2017

NOR : ESRH1800081A

arrêté du 9-5-2018

MESRI - DGRH A2-2

Vu décret n° 88-651 du 6-5-1988 modifié ; avis émis par la CAPN compétente à l'égard des professeurs de l'Ensam du 7-12-2017

Article 1 - Les professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (Ensam), désignés ci-après, sont inscrits sur le tableau d'avancement à l'échelon exceptionnel de la hors classe de leur corps au titre de l'année 2017 :

N° d'inscription	Prénom-nom	Établissement
1	Jacques Ledig	Insa de Strasbourg
2	Jean-Luc Miquel	Ensam Paris
3	Christian Delaunay	Ensam Paris
4	Guy Vanquekelberghe	Ensam Paris
5	Pierre Maga	ENI Tarbes
6	Nicolas Hueber	Ensam Paris

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 9 mai 2018

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur général des services de l'université de Poitiers (groupe I)

NOR : ESRH1800085A

arrêté du 17-5-2018

MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 17 mai 2018, M. Gilles Mirambeau, professeur agrégé de classe normale, précédemment détaché dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), directeur général des services adjoint, chargé de l'aide au pilotage de l'université de Poitiers, est nommé dans l'emploi de directeur général des services (DGS) de l'université de Poitiers (groupe I), pour une première période de quatre ans, du 15 mai 2018 au 14 mai 2022.

Mouvement du personnel

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie

NOR : ESRR1800079A

arrêté du 28-5-2018

MESRI - DGRI - SITTAR C3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en date du 28 mai 2018, Jean-Laurent Vellutini, agent contractuel à durée déterminée du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est renouvelé dans ses fonctions de délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Corse pour trois ans, à compter du 1er septembre 2018.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'école supérieure d'ingénieurs en agro-alimentaire de Bretagne atlantique

NOR : ESRS1800080V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École supérieure d'ingénieurs en agro-alimentaire de Bretagne atlantique (Esiab) de l'université de Bretagne Occidentale sont déclarées vacantes à compter du 1er septembre 2018.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, devront être transmis dans un délai de trois semaines (date de La Poste faisant foi) à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à monsieur le président de l'université de Bretagne Occidentale - 3 rue des Archives - CS 93837 - 29238 Brest Cedex 3. Les candidats et candidates devront adresser une copie au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1 rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05.